

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois,
par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An \$1.00.
Bureaux à Montréal, 10, Rue St. Vincent

SOMMAIRE.—Allocution prononcée par Sa Sainteté au Consistoire du 25 septembre. — Chronique. — Ducis ou la réconciliation, (suite et fin). — Le chemin du bonheur, (suite). — Un succès de larmes. — Florian, ou bienfait et reconnaissance.

Allocution du Souverain Pontife au Consistoire du 25 Septembre. (1)

Vénérables Frères,

Parmi les machinations et les trames sans nombre à l'aide desquelles les ennemis du nom chrétien ont osé attaquer l'Église de Dieu et chercher, en vain, il est vrai, à l'abattre et à l'anéantir, il faut compter sans aucun doute, Vénérables Frères, cette association perverse qu'on appelle vulgairement *franc-maçonnerie* et qui, maintenue d'abord dans l'obscurité et dans les ténèbres, en est sortie au détriment commun de la religion et de la société. Nos prédécesseurs les Pontifes Romains eurent à peine découvert les menées et les ruses de cette association, que, fidèles à leur devoir pastoral, ils estimèrent devoir sans retard réprimer par leur autorité, percer et abattre comme d'un javelot une secte qui respire le crime et qui trame des attentats contre la religion et la chose publique. Notre prédécesseur, Clément XII, la proscrivit et la réprouva par ses lettres apostoliques, détourna les fidèles non seulement d'y entrer, mais de la soutenir et de la favoriser par quelque moyen que ce soit, sous peine d'excommunication encourue par le fait même et réservée au Souverain Pontife. Benoît XIV confirma par une constitution cette sentence si juste et si légitime, et ne cessa d'exhorter les grands princes catholiques à abattre cette secte perverse et à repousser le danger commun de toutes leurs forces et à l'aide de tous leurs efforts. Et plutôt à Dieu que ces princes eussent écouté Notre prédécesseur ! plutôt à Dieu qu'ils n'eussent pas agi si mollement dans une affaire de cette importance ! nous n'aurions certainement jamais eu à

déplorer, nous et nos pères, tant de révoltes et de guerres qui ont embrasé l'Europe entière, tant de maux qui ont affligé et affligent encore l'Église ! La fureur des méchants ne s'étant point apaisée, Notre prédécesseur, Pie VII, anathématisa la secte récente des *Carbonari*, répandue de toutes parts, en Italie surtout ; et Léon XII, enflammé d'une égale ardeur pour le bien des âmes, condamna par ses lettres apostoliques et interdit aux fidèles, sous la peine très-grave de l'excommunication, les sociétés secrètes que nous venons de nommer et toutes celles, quel que soit leur nom, qui conspireraient contre l'Église et contre le pouvoir civil. Cependant, ces efforts du Saint-Siège n'eurent pas le résultat qu'on pouvait en attendre. Non-seulement la *franc-maçonnerie* n'a jamais été ni domptée ni réfrénée, mais elle a pris une extension telle qu'elle fonctionne impunément et lève audacieusement la tête dans toutes les contrées, en ces temps si difficiles. Nous croyons devoir attribuer en grande partie cette diffusion à l'ignorance avec laquelle la plupart, ne connaissant peut-être pas les projets iniques qui se trament dans ces assemblées clandestines, regardent faussement la société en question comme une institution uniquement fondée pour secourir les hommes et soulager leurs misères, et s'imaginent qu'il n'y a rien à craindre d'elle pour l'Église de Dieu. Or, qui ne comprend combien cette opinion est éloignée de la vérité ! Quel est le but que se propose cet assemblage d'hommes appartenant à toutes sortes de religions et de croyances ? Pourquoi ces conventicules secrets, ce serment si rigoureux de ne jamais rien révéler de ce qui concerne la secte, prêté par ceux qui y sont initiés ? Pourquoi se vouent-ils à des châtiments d'une atrocité inouïe dans le cas où ils enfreindraient la foi jurée ? Il faut bien que cette association soit impie et criminelle, puisqu'elle redoute si fort la lumière du grand jour ; car, ainsi que l'a écrit l'Apôtre, celui qui commet le mal hait la lumière. Combien ne diffèrent-elles pas de celle-là les pieuses associations de fidèles qui fleurissent dans l'Église catholique ? Il n'y a en elles rien de

(1) Traduction empruntée à la *Correspondance de Rome*.

caché, rien de secret; leurs statuts sont connus de tous; leurs œuvres de charité, pratiquées selon la doctrine de l'Évangile, le sont également. Cependant, ces associations catholiques si salutaires, si propres à exciter la piété et à soulager les pauvres, sont attaquées en quelques pays, et ce n'est pas sans douleur que nous les voyons même abolir, au moment où l'on favorise, où l'on tolère tout au moins la ténébreuse association *maçonnique* si hostile à l'Église de Dieu, si dangereuse pour la sécurité des royaumes. Nous voyons avec une amère douleur, Vénérables Frères, quelques hommes que leur mission et leur devoir devraient rendre très-actifs en matière si grave, se montrer mous et presque endormis lorsqu'il s'agit de réprouver cette secte selon les constitutions de Nos prédécesseurs. Si ces hommes opinent que les constitutions publiées sous peine d'anathème contre les sociétés secrètes, contre leurs adhérents et leurs fauteurs, n'ont aucune force de loi dans les pays où ces sectes sont tolérées par l'autorité civile, ils se trompent, certes, grandement; Nous avons condamné ailleurs cette opinion coupable, comme vous le savez, Vénérables Frères, et Nous la réprouvons et condamnons de nouveau aujourd'hui. Est-ce que, en effet, le pouvoir suprême de paître et de gouverner le troupeau tout entier du Seigneur, que les Pontifes Romains ont reçu du Christ dans la personne du bienheureux Pierre; est-ce que la juridiction suprême qu'ils doivent en conséquence exercer dans l'Église dépendent de l'autorité civile ou peuvent être en quelque manière limités ou restreints par elle? C'est pourquoi, de peur que les jeunes gens ne soient trompés, et qu'on ne tire de Notre silence quelque occasion de protéger l'erreur, Nous avons résolu d'élever Notre voix apostolique, Vénérables Frères; confirmant dans votre assemblée les susdites constitutions de Nos prédécesseurs, Nous réprouvons et condamnons de toute Notre Autorité Apostolique et Nous voulons que tous les fidèles, quels que soient leur condition, leur rang et leur patrie, tiennent pour réprouvés et condamnés par Nous, sous les peines contenues dans les constitutions de Nos prédécesseurs, la *franc-maçonnerie* et les autres sociétés du même genre qui se propagent de jour en jour sous des apparences diverses et qui conspirent ouvertement ou clandestinement contre l'Église ou contre les pouvoirs légitimes. Il Nous reste maintenant, dans Notre amour de père, à avertir les fidèles qui se seraient par hasard affiliés à ces sectes, à les presser à revenir à de meilleurs conseils et de fuir ces réunions et ces assemblées funestes, de peur qu'ils ne tombent dans le gouffre de la perdition éternelle; quant

aux autres fidèles, dans la sollicitude dont Nous sommes animés pour le bien des âmes, Nous les exhortons instamment à se tenir en garde contre la parole trompeuse des sectaires, qui, se couvrant d'une certaine apparence d'honnêteté, sont dévorés de haine contre la religion du Christ et contre les pouvoirs légitimes, et n'ont d'autres vues et d'autre but que la ruine de tout droit divin ou humain. Qu'ils sachent que ces sectaires sont comme les loups recouverts de peau de brebis que le Christ nous annonce devoir venir pour la perte du troupeau; qu'ils sachent que ces hommes sont du nombre de ceux dont la fréquentation et le commerce nous sont interdits par l'Apôtre, au point qu'il prescrit à bon droit de ne pas les saluer. Fasse le Dieu riche en miséricorde, à qui nous adressons tous nos prières, que, par sa grâce, les insensés reviennent au bon sens, et les égarés, dans la voie de la justice; fasse ce Dieu que, la fureur des hommes iniques qui trament des projets impies et criminels dans leurs assemblées étant réprimée, l'Église et la société humaine trouvent quelque soulagement à des maux si nombreux et si invétérés. Et afin que ce vœu que Nous formons soit exaucé, recourons à l'intercession auprès du Dieu très-clément, de la Très-Sainte Vierge sa mère, immaculée dès son origine et à qui il a été donné d'écraser les ennemis de l'Église et les faussetés des erreurs; implorons aussi le patronage des bienheureux Apôtres Pierre et Paul, dont le sang glorieux a consacré cette Noble Ville. Nous avons la confiance d'obtenir plus aisément par leur secours et leur protection, ce que Nous demandons à la bonté divine.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—Second volume de l'*Histoire de la Colonie française en Canada*, par M. Faillon.—L'élection de Wentworth-Nord.—Procès des individus qui ont tenté d'enlever M. Saunders.—La *franc-maçonnerie*.—Correspondance diplomatique.—Retour de Sir Frederick Williams et du lieutenant-gouverneur Gordon.—Catastrophe à New-York.—Mort de Lord Palmerston.—Nouvelles étrangères.

Le second volume de l'*Histoire de la Colonie française en Canada*, par M. l'abbé Faillon est arrivé à Montréal. Nous n'avons pas eu le temps de lire en entier, et encore moins d'étudier comme il mérite de l'être, ce second volume, mais nous annonçons son arrivée comme une bonne nouvelle pour les bibliophiles et ceux qui s'occupent consciencieusement de recherches historiques. On sait que l'auteur procède toujours à la façon des bons historiens, indiquant à la marge ou au bas des pages les sources auxquelles il puise, afin que

On puisse y recourir à discrétion pour vérifier les faits qu'il rapporte. Il ne laisse aux lecteurs que la liberté des jugements à porter sur ces faits et des conséquences qu'il est juste d'en tirer. On peut ne pas toujours tomber d'accord avec lui, mais jamais on ne peut se méprendre sur la pensée ou les jugements de M. Faillon ; car il possède au suprême degré la clarté du style, et l'art d'enchaîner ses récits si bien qu'on le suit avec avidité dans les choses même les plus arides.

M. Faillon fait ressortir de main de maître les grandes figures de notre histoire primitive, les héros de la civilisation, les pionniers du christianisme sur le sol canadien. Après l'avoir lu, nous sommes pénétrés d'admiration pour ces grands hommes et nous désirerions voir partout des monuments destinés à perpétuer leur souvenir. Pénétrée de cette pensée, la direction de l'*Echo* croit faire plaisir à ses abonnés en leur annonçant qu'avec le prochain numéro, ils recevront, pour 3e prime, un magnifique portrait de Jacques-Cartier. Mais pour avoir droit à cette prime, il faut avoir payé son abonnement. Nous espérons donc que ceux qui ont négligé ce devoir jusqu'aujourd'hui l'accompliront durant cette quinzaine. En effet, quelle est la famille canadienne qui ne voudrait pas avoir le portrait de Jacques-Cartier ? Aurions-nous ici moins de vénération pour les découvreurs, les fondateurs et les sauveurs de notre patrie, que n'en ont nos voisins pour les fondateurs de leur république ? Dans les États-Unis, vous ne pouvez entrer dans un steamboat, dans un hôtel, dans une résidence quelconque—que ce soit un riche édifice ou une pauvre chaumière—sans apercevoir quelque part le portrait ou la statue de l'immortel Washington. Ce culte, cet hommage rendu aux ancêtres est grand, beau, noble et digne de tout éloge. C'est le sentiment de reconnaissance qui le dicte. Pour nous les Jacques-Cartier, les Champlain, les Laval doivent être ce que sont pour nos voisins les Washington, les Jefferson et les Franklin. Leurs portraits devraient donc être dans toutes les familles françaises du Canada.

Dans la politique canadienne, le seul fait un peu saillant de la dernière quinzaine a été l'élection du comté de Wentworth-Nord, dont le siège en chambre était devenu vacant par la mort de son représentant, M. Notman. On a paru attacher une importance plus qu'ordinaire au résultat de cette élection. La question que les électeurs avaient à décider par leurs votes était celle-ci : si le projet d'une confédération de toutes les provinces britanniques de l'Amérique du Nord n'est pas réalisé, devra-t-on établir une fédération pour les

deux Canadas seulement ? L'un des candidats, M. McMonies, se déclare favorable à cette fédération limitée des deux Canadas, et l'autre, M. Brown, s'en tient au grand projet d'une confédération de toutes les provinces, et, en attendant qu'il puisse s'accomplir, à l'union des Canadas telle qu'elle existe aujourd'hui.

Les électeurs de Wentworth-Nord se sont divisés comme suit sur cette question :

Pour M. McMonies.....	986
Pour M. Brown.....	972

Majorité pour M. McMonies.... 14

Il paraît, par ce résultat, que dans le Haut-Canada même, l'opinion publique est presque également partagée sur cette question.

Les individus qui ont tenté l'enlèvement de M. Saunders pour le livrer aux autorités des États-Unis n'ont pas encore été jugés après plus de vingt jours de procès. Le premier jury devant lequel cette cause a été plaidée n'ayant pu s'accorder pour rendre un verdict quelconque, fut déchargé. Un second jury fut choisi, la cause plaidée de nouveau, mais, malheureusement pour les fins de la justice, celui-ci n'est pas plus d'accord que le premier, bien que le juge ait déclaré formellement, dans son adresse à la fin du procès, qu'il ne voyait aucune raison d'hésiter, vu que la culpabilité des prisonniers avait été prouvée de la manière la plus claire possible. Le second juré a été déchargé à la fin du terme, et les accusés renvoyés en prison jusqu'au terme prochain.

On a vu, dans ce procès, les graves inconvénients de la franc-maçonnerie dans l'exercice des devoirs publics. Au grand étonnement de plusieurs, il est apparu qu'un catholique, Irlandais de nation, sergent de recherche dans la police de cette cité, était affilié à cette société secrète condamnée par son Eglise. Les accusés sont aussi des franc-maçons, et on reproche à cet officier d'avoir trahi des confrères en déjouant leurs coupables projets auxquels il avait été initié en qualité de franc-maçon. D'un autre côté, l'avocat de la défense, pour diminuer et détruire la valeur du témoignage de cet homme, représenta aux jurés catholiques qu'ils devaient le regarder comme un individu sans foi et sans principes, puisqu'il conserve son nom de catholique tout en faisant fi des décrets de l'Eglise sur les sociétés secrètes.

L'influence de la franc-maçonnerie se manifeste, paraît-il, dans des sphères plus élevées. On est étonné quelquefois de voir des médiocrités en fait de talent, d'instruction et d'aptitudes spéciales, favorisés de préférence à des hommes qui leur sont

de beaucoup supérieurs sous tous les rapports et qu'on laisse à dessein dans l'obscurité. Si on prend soin de s'informer, si on pénètre au fond du mystère, on découvrira que les premiers sont franc-maçons et que les seconds ne le sont pas. On assure que quelquefois, la condition de l'avancement dans certains emplois publics est de devenir franc-maçon. On a même mis en doute l'impartialité de la judicature, lorsqu'un plaideur est franc-maçon et que l'autre ne l'est pas. Si ces soupçons étaient fondés, la franc-maçonnerie exercerait une tyrannie odieuse contre la population catholique. C'est une question sociale d'un ordre assez élevé pour mériter toute l'attention des hommes de bien et surtout de ceux qui administrent les affaires de l'Etat.

Nous publions, en tête de cette chronique, la dernière allocution du saint Père, sur la question des sociétés secrètes et nommément de la franc-maçonnerie.

Les derniers journaux de Londres ont publié une correspondance diplomatique, importante au point de vue du Canada, échangée entre le ministre des États-Unis à Londres et Lord John Russell, secrétaire d'État du gouvernement britannique. Le ministre américain, de la part de son gouvernement, soutient que le gouvernement de Sa Majesté britannique est responsable des pertes et dommages causés au commerce des États-Unis par les déprédations commises durant la guerre américaine, sur leurs vaisseaux marchands, par des pirates anglais, voguant sous de fausses couleurs, et notamment par un vaisseau connu en Angleterre sous le nom de *Sea-King*, et qui, sur mer, changea de nom et de drapeau, s'appela *Shenandoah*, vaisseau de guerre des États Confédérés.

De son côté, Lord John Russell, au nom de son gouvernement, refuse d'accorder toute indemnité ou réparation, parce qu'il n'était pas en son pouvoir de prévenir ces déprédations ou de contrôler ceux qui les ont commises sur des mers lointaines. Il maintient que le gouvernement de Sa Majesté a toujours observé fidèlement et de bonne foi les lois de la neutralité durant toute la guerre, et que, par conséquent, il serait contraire à la dignité de la couronne de faire juger cette question par un pouvoir étranger. A l'appui de cette prétention, le secrétaire anglais cite plusieurs précédents analogues dans l'histoire américaine. Le gouvernement de Washington a refusé, à diverses époques, des indemnités du même genre réclamées par les gouvernements d'Espagne et de Portugal.

Le ton de la correspondance de Lord John Russell est très-ferme, et si le ministre des États-

Unis persistait dans cette réclamation, il pourrait s'ensuivre des complications sérieuses et fort désagréables pour le Canada.

Sir Frédéric Williams, le nouveau lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse, est arrivé à Halifax la semaine dernière.

Le lieutenant-gouverneur Gordon est aussi de retour au Nouveau-Brunswick.

Une catastrophe épouvantable a eu lieu dimanche dernier, à New-York, par l'explosion d'un bouilleur du steamer *St. John*, le plus beau vaisseau sur la rivière Hudson. Sur treize victimes nous avons la douleur d'en compter trois de Montréal: M. Cyrille Archambeault, avocat, et conseiller de ville, sa femme et sa petite fille.

Le dernier steamer transatlantique nous apporte la nouvelle de la mort de Lord Palmerston, le plus ancien, sinon le plus habile politique de l'Angleterre. Il était âgé de 81 ans, et avait été membre du parlement anglais depuis 58 ans. Il était encore, à sa mort, premier ministre de Sa Majesté.

En Italie, plus on approche du jour fixé pour les élections générales, plus la confusion augmente. Le gouvernement de Victor-Emmanuel a publié, sous forme de circulaire ministérielle aux préfets, un programme gros de promesses, mais vide de sens. Il se préoccupe au plus haut point de la question des fortifications de Florence et des lignes stratégiques du royaume. Il prétend que l'Autriche prend des précautions en Vénétie, comme à la veille d'une guerre; le fait est que le général Bénédek a été maintenu à son poste, que les magasins militaires s'approvisionnent avec activité, et que l'élite des officiers d'artillerie inspecte les places fortes.

Le plus profond silence règne dans la Russie; l'*Invalides Russe*, parlant de la Pologne, disait naïvement qu'il ne manque à l'empire des Czars, pour atteindre l'apogée de la grandeur, que d'exterminer, "prudemment et sans trop faire souffrir," la noblesse et le catholicisme dans toute la Pologne.

Malgré le vague des nouvelles qui arrivent du Mexique, l'opinion est généralement portée à croire que la situation du nouvel empire tend à s'améliorer. Juarez est à bout de ressources, sinon d'énergie: le gouvernement des États commence à lui témoigner de la froideur.

L'opinion commence à se remettre de la panique causée par l'affaire des Fémians; mais le gouvernement est toujours sur ses gardes; jusqu'à présent on n'a pas constaté que l'association eût en Irlande une organisation assez forte pour menacer l'Angleterre d'une insurrection.

Le *Times* rend compte d'un *meeting* tenu à Londres pour examiner les mesures à prendre dans le but d'arrêter les progrès de l'infanticide.

Le Dr. Kinen, qui présidait, dit qu'il avait passé plusieurs années à Ceylan, où le meurtre des enfants se pratique, mais qu'en revenant en Angleterre, il a trouvé l'état des choses bien pire.

Le Dr. Clarke, juge, dit qu'il avait vu dans le Bengale, le Ceylan et dans la Birmanie, des enfants jetés aux cochons, qui sont ensuite conduits à l'abattoir ; mais que des faits beaucoup plus horribles encore sont venus à sa connaissance depuis qu'il est à Londres. Sa première idée a été d'établir des tours comme en France, pour recevoir les enfants ; après avoir examiné la question sous toutes les faces, il a été obligé, bien malgré lui, d'abandonner ce projet, parce qu'il produirait une augmentation d'immoralité et nécessiterait une dépense à laquelle aucune société ne pourrait suffire. Il propose l'enregistrement des grossesses, c'est-à-dire que chaque femme soit obligée de faire enregistrer son enfant trois ou quatre mois avant sa naissance !

On finit par conclure qu'il n'y a pas lieu d'adopter de résolution pour le moment, et qu'il vaut mieux attendre et consulter l'opinion publique avant d'attirer l'attention du gouvernement.

L'empereur du Maroc a ordonné l'introduction de la télégraphie électrique dans ses Etats. C'est dans le cours de ce mois qu'aura lieu l'inauguration de la première ligne qui reliera entre elles les deux villes impériales de Fez et de Mesquinez.

Le choléra est en décroissance à Marseille ; il a continué de sévir à Toulon et dans quelques autres villes du midi de la France.

La gaieté française trouve à s'exercer dans les circonstances les plus tristes. Voici les vers qu'on fait circuler à Marseille, et qui donnent la recette d'un spécifique excellent contre le choléra :

PRENEZ :

Un quart d'once d'indifférence,
Autant de résolution,
Dont vous ferez une infusion
Avec du suc de patience.
Garantissez-vous de querelle,
D'ambition et de faux zèle ;
Ayez deux livres de gaieté,
Deux onces de société ;
Méléz-y deux grains d'exercice,
Il vous faut zéro d'avarice,
Un grain de résignation,
Et jamais d'indigestion.
Vous mêlerez le tout ensemble,
Vous le prendrez, si bon vous semble,
Sans y manquer, tous les matins,

En récitant ces mots latins :

Fiat voluntas tua !!!

Et procul esto cholera !!!

La famille du général Lamoricière et Mgr. l'évêque de Nantes ont demandé à Mgr. l'évêque d'Orléans de vouloir bien prononcer l'oraison funèbre du général en chef de l'armée pontificale, au grand service célébré à Nantes, le 9 octobre, pour le repos de son âme. Mgr. Dupanloup, quoique souffrant, a accepté.

M. Keller, ancien député au sénat, prépare, dit-on, une biographie du général de Lamoricière.

Le St. Père a commandé à un sculpteur de mérite une statue et deux bustes du gén. Lamoricière. Sa Sainteté a plusieurs fois déjà célébré la messe pour le repos de l'âme du défunt.

Le roi Louis de Bavière a acheté le couvent de Schafflarn, au prix de 92,000 florins, pour le donner aux Bénédictins, auxquels il accordera une dotation de 50,000 florins, et qui y établiront un séminaire. Sa Majesté a visité elle-même le couvent, qui ne tardera pas à être livré aux Bénédictins.

Avant la révolution française, il y avait sur le magnifique dôme des Invalides, à Paris, quatre grandes statues représentant la Paix, la Justice, la Providence et la Charité ; 93 les jeta à bas pour les fondre. On va les remplacer, mais par les quatre Évangélistes. Les figures seront en pied, leur hauteur sera de plus de 12 pieds français, et elles seront en cuivre repoussé.

BULLETIN RELIGIEUX.

Nous lisons dans la *Correspondance* de Rome :

La santé du Saint-Père n'a jamais été aussi bonne qu'en ce moment, dans ces dernières années. Depuis son retour de la campagne, Sa Sainteté donne, avec un redoublement d'ardeur, ses audiences ordinaires et extraordinaires. Elle se montre presque chaque jour en public. Romains et étrangers acclament en elle avec transport le Pontife et le Roi.

Nos lecteurs savent que par ordre de Sa Sainteté, un service solennel pour le repos de l'âme du général Lamoricière a été célébré le 22 septembre à Ste. Marie *in Ara cæli*.

Une foule immense a assisté à cette cérémonie, qui s'est accomplie au milieu du plus profond recueillement. Parmi les admirateurs du général, tant romains qu'étrangers, on remarquait le cardinal Pitra, français, et Mgr. Manning, archevêque de Westminster. Sa Grandeur Mgr. Belgrado, patriarche d'Antioche, a officié pontificalement. Des groupes nombreux, qui n'avaient pu trouver place dans l'église, se pressaient sur les rampes et sur la place du capitole. Le grand escalier de marbre de l'*Ara cæli* était occupé par des détachements de l'armée pontificale formant la haie jusqu'aux abords du catafalque. Tous les hommes étaient pris parmi les volontaires décorés de la médaille commémorative *pro Patri sedē*. Les officiers portaient le deuil ; les drapeaux, les clairons et les tambours étaient voilés. Sur la façade extérieure de l'église tendue de

noir, entre une grande croix noire et l'écusson du général, on lisait l'inscription suivante :

LEONI CHRISTOPHORO LAMORICIERO
 BELLICA VIRTULE INELITO
 QUI SE ROMANÆ SEDIS JURIBUS TUENDIS DEVOVEVS
 CLADE ACCEPTA
 ANTEACTIS TRIUMPHIS NOBILIS
 SIBI NOMEN CONDIDIT
 SOLEMNIA FUNERIS

L'intérieur de l'église était tendu de draperie, noir et or ; la belle devise du général : " SPES MEA DEUS " ; plusieurs fois répétée entre les colonnes, attirait les regards, et rappelait à l'assistance comment elle l'avait guidé dans sa glorieuse carrière.

Le Saint-Père a tenu, le 24 septembre, au Vatican, un consistoire secret dans lequel, après une allocution, il a proposé :

4 évêques pour l'Eglise d'Espagne, 1 pour la Belgique, 3 pour le Brésil, 1 pour la Transylvanie, 1 pour le Cap Vert et 3 autres *in partibus infidelium*. Sa Sainteté a ensuite notifié 2 élections faites par bref pontifical, pour la Nouvelle-Grenade.

Enfin, Sa Sainteté a publié les élections faites depuis le dernier consistoire par l'organe de la S. Congrégation de la Propagande, savoir : d'un évêque pour Tarse, 1 pour les Bulgares-Unis, 1 pour l'Irlande ; 1 pour l'Arménie ; 1 pour l'Abyssinie ; de Mgr. Henri Edouard Manning, protonotaire apostolique surnuméraire de Sa Sainteté, prévôt de la métropole de Westminster, à l'église métropolitaine de Westminster (Angleterre) ;

Du Rév. Patrice Fechan, prêtre irlandais, du clergé du diocèse de St. Louis, à l'église cathédrale de Nashville (Etats-Unis) ;

Du Rév. Pierre Laviolle, prêtre français, supérieur du séminaire de Louisville, et recteur du collège Ste. Marie, à l'église cathédrale de Louisville (Etats-Unis) ;

Du Rév. Jean Conroy, ancien vicaire-général, administrateur apostolique du diocèse d'Albany, à l'église cathédrale d'Albany (Etats-Unis).

Après les préconisations, un avocat consistorial ayant présenté au Saint-Père l'instance du pallium pour l'église métropolitaine de Westminster, Sa Sainteté a daigné répondre : *Dabimus propediem*.

Le 29, après avoir célébré le St. Sacrifice de la messe dans sa chapelle privée au Vatican, le Saint-Père, assisté de Mgr. d'Avila, auditeur de la Rote, a imposé avec le cérémonial requis le pallium à Mgr. Manning, nommé archevêque de Westminster. Cette cérémonie, par laquelle Sa Sainteté a conféré au prélat le signe de la plénitude de l'autorité métropolitaine, a eu lieu le jour de la fête de l'archange St. Michel, quinzième anniversaire de la publication du bref *Universalis Ecclesie*, par lequel Sa Sainteté rétablit la hiérarchie épiscopale en Angleterre.

Voici le texte de la lettre adressée, en date du 13 juillet, à S. G. Mgr. l'évêque de Philadelphie par Son Em. le Cardinal Barnabo, préfet général de la S. Congrégation de la Propagande au sujet des Fenians :

Illustrissime et Reverendissime Domine ; S. Cong. Jug. mili sub die C hujus mensis commisit ut Amp. — Tuo significarem falso omnino assertum fuisse à quibusdam solitis periodicis quod sequens data fuerit à S Sede declaratio : Fenianos non esse inquietandos. Hoc

erat jussu laudati S. Concilii communicandum tibi, ne quid forte in favorem dictor Societatis censeretur proditisse ex Apostolicâ Sede et interim precor Deum, etc. Roma: ex ead. S. C. de P. F. die 13 juli 1865.

Uti frater addictissimus.

A. Card. Barnabo, pref.
H. Capalti, secret.

R. P. D. Ferd. Joc. Wood.
Episcopus Philadelphiensis.

Deux des dernières séances de l'Académie de la Religion catholique ont été particulièrement importantes : celle où le Rév. P. Antoine de Riguanò, mineur observant, a traité ce sujet : " Il y a dans tout gouvernement athée et indifférent des éléments de dissolution sociale " ; et celle où le Rév. Carnelli, dominicain, a développé le thème ci-après : " La puissance royale n'a pas été conférée seulement pour le gouvernement du monde, mais principalement pour le soutien de l'Eglise. "

Le P. de Riguanò a d'abord signalé la tendance de notre époque à ne pouvoir qu'à la prospérité purement matérielle des États, abstraction faite de toute influence religieuse ; tendance fatale, puisque son application priverait la société des principes du vrai et du juste et même de l'idée de perfectionner, qui découle de l'idée de Dieu, et aussi puisque les sociétés, comme les individus, aspirent aux biens de la vie future.

Les hommes, a dit en substance l'orateur, croient avoir accompli une grande œuvre, une œuvre philosophique, lorsqu'ils ont donné à un Etat une constitution purement naturelle ; mais que de déceptions ne se préparent-ils pas !

Après avoir examiné les divers éléments de la société, le P. de Riguanò a établi avec une logique irrésistible que, faute de l'esprit qui *intra alii*, c'est-à-dire de Dieu et de la religion, les institutions politiques élaborées par les plus profonds penseurs se dissolvent au premier coup de vent.

Le discours du P. Carnelli offrait un intérêt non moins actuel : nous l'analysons en quelques mots.

Le premier fondement de la société est la religion ; l'autorité des principes, subordonnée à celle de Dieu, doit favoriser cette religion qui seule rend les sujets heureux et affermit les empires.

Dieu est la source de tout pouvoir spirituel ou civil ; si le chrétien est soumis à la loi civile, il l'est aussi à l'Eglise : on en doit dire autant du prince chrétien.

L'Ecriture et la raison nous enseignent que le souverain est en quelque sorte le ministre de Dieu, l'associé de sa providence : l'Eglise et la société civile, loin de se nuire, s'entraident ; ne fut-ce qu'en reconnaissance des bienfaits sans nombre que la société a reçus de l'Eglise, le souverain devrait se faire un devoir de reconnaître celle-ci pour mère, de la protéger, de l'assister dans l'accomplissement de sa sainte mission.

Mgr. Lynch, évêque de Charleston, après un long séjour à Rome, est parti le 1er de ce mois pour son diocèse, avec le docteur Birmingham, son vicaire-général.

Le retour de Mgr. Lynch s'est accompli sur le désir exprès du président Johnson, qui, loin de songer à molester l'évêque à cause de ses anciennes relations avec le gouvernement du Sud, compte sur sa charité éclairée et sur son zèle apostolique pour hâter la pacification des esprits et réparer les ruines de la guerre dans le diocèse de Charleston.

Ducis ou la Réconciliation.

(Suite et fin.)

Les événements politiques firent établir à Versailles un corps d'armée de réserve. Les soldats y représentèrent *Œdipe chez Admète*, réduit en trois actes, et qui n'avait pas été joué depuis plusieurs années. Ducis ne put résister au plaisir de revoir son ouvrage. Il va donc se placer modestement parmi les spectateurs. Se trouvant avec plusieurs officiers d'un régiment de lanciers, il en remarqua un dont les signes distinctifs annonçaient un colonel. Plusieurs cicatrices honorables ajoutaient à la noble expression de sa figure.

Le premier acte dispose tous les auditeurs à l'intérêt; au second, l'arrivée du vieillard appuyé sur sa fille, son guide infatigable, fait éprouver une vive émotion; mais au troisième, pendant l'admirable scène où Polynice, après l'expression des remords les plus déchirants, obtient enfin son pardon par la puissante entremise d'Antigone, Ducis entend le colonel, placé devant lui, dire à l'un de ses camarades :

— Ah ! que n'ai-je une sœur ! Elle m'aiderait de même à retrouver, à fléchir un père irrité...

Ces paroles, prononcées avec une expression remarquable, produisent sur le poète la plus forte impression. La conversation s'engage. Soudain Ducis est reconnu; il reçoit les hommages du public, qui le désigne comme l'auteur de la pièce qu'on vient de jouer.

— Quoi ! monsieur, s'écrie le colonel de lanciers, c'est à l'auteur d'*Œdipe* que j'ai l'honneur de parler !.. Vous voyez à ce que j'éprouve, si vous savez trouver le chemin du cœur.

— Il est si facile, répond Ducis, d'arriver à celui des braves !

— Tous n'ont pas, comme moi, un motif secret de s'intéresser à Polynice.

— Monsieur, je le vois, a besoin de se retrouver dans les bras d'un père.

— Vous le peignez si bien, ce besoin pressant, irrésistible !..... Mais depuis dix ans...

— C'est le seul chagrin, dit un des officiers, que j'ai connu au colonel d'Artanval.

— D'Artanval ? répète Ducis, avec un mouvement involontaire. Ah ! monsieur le colonel, que je bénis le hasard qui m'a placé auprès de vous !

— Aurais-je l'honneur d'être connu d'un homme aussi célèbre ?

— Je ne puis m'expliquer davantage, répond Ducis en lui serrant la main ; mais veuillez vous rendre demain chez moi, rue de Satory, n° 15. Je serais bien trompé si cette heureuse entrevue ne laissait pas une longue trace dans nos souvenirs.

Le colonel ne manqua pas de répondre à l'invitation de Ducis. Le soir même, celui-ci se rendit à Roquencourt, et raconta à monsieur d'Artanval tout le plaisir qu'il avait eu à voir représenter sa tragédie.

— Ce qui m'a charmé surtout, ajoute-t-il avec intention, c'est l'impression profonde qu'elle a produite sur plusieurs militaires qui se trouvaient proches de moi. Personne ne sent plus vivement et ne saisit mieux tout ce qui frappe et intéresse, que ces guerriers si terribles au champ d'honneur, si faciles à dompter dans leurs foyers.

— Dites plutôt, cher Ducis, que rien n'est plus pathétique et plus vrai que votre *Œdipe*. Je me rappelle par-

faitement l'avoir vu représenter. Il était alors en cinq actes, et depuis que vous l'avez réduit en trois, la marche doit être plus rapide et l'intérêt plus entraînant... Parbleu ! vous devriez bien nous lire un jour ce bel ouvrage : le rôle du roi de Thèbes doit être dans votre bouche d'un effet admirable.

— De tout mon cœur, répondit le poète avec un mouvement de joie dont ne put s'apercevoir le vieillard aveugle, mais qui n'échappa point au pasteur.

Ce dernier demande en sortant à son ami le motif de cette émotion subite qu'il a éprouvée à la proposition du comte. Ducis lui avoue qu'elle comble ses vœux, et lui procure l'occasion favorable d'exécuter le projet qu'il a conçu.

— Tu me seconderas, cher M. Lemaire, dans cette entreprise si digne de toi. J'attaquerai le comte avec toute la chaleur dont je puis être capable ; tu y joindras ces paroles angéliques qui coulent si délicieusement de tes lèvres : la poésie et la religion ont un si grand empire sur les cœurs ! Le comte d'Artanval ne saura pas résister, et nous pourrons, mon vieil ami, compter un beau jour dans notre vie !

Dès le lendemain matin, vers dix heures, Ducis arrive à Roquencourt, accompagné du colonel de lanciers, qui, pendant la route, avait fait en vain mille questions à son honorable guide. Ils entrent chez le curé, qui les attendait avec impatience. Celui-ci les invite à se reposer quelques instants, pendant lesquels il ne cesse d'attacher sur l'étranger des regards avides et pleins d'intérêt. Enfin, ils le conduisent tous les deux à la demeure du bon M. Gervais. Ils frappent à la porte, que vient leur ouvrir le vieux serviteur du comte. En voyant Arthur, il se jette dans ses bras, et ne peut proférer une parole, tant il est ému de surprise et de joie. Arthur ne doute plus alors qu'il va paraître devant son père. Le respect et la crainte le saisissent à un tel point qu'il pâlit, en s'appuyant sur le bras du pasteur, qui lui dit à demi voix :

— Du courage, mon fils ! Dieu vous ramène dans le sein paternel.

Ils entrent, ils sont introduits auprès du vénérable aveugle, à qui le fidèle valet de chambre, averti par Ducis, n'annonce que les deux amis. Le comte les accueille avec son affabilité ordinaire, les nomme ses anges tutélaires, ses consolateurs, les uniques soutiens de sa vieillesse.

— Vous oubliez, monsieur le comte, dit M. Lemaire en tremblant, que vous avez un fils.

— Vous savez, cher pasteur, que nous sommes convenus de ne jamais parler de ce rebelle, de cet ingrat... Vous m'avez fait révoquer la malédiction dont je l'avais accablé ; bornez-vous de grâce à ce pieux devoir, ou bien nous nous brouillerons.

À ces mots, Arthur respire comme s'il était soulagé d'un poids affreux qui pesait sur son cœur, et saisissant la main du curé, il la presse avec l'expression de la plus vive reconnaissance.

— Eh bien ! dit Ducis, en faisant signe au colonel de l'observer, est-ce aujourd'hui que vous voulez entendre la lecture de mon *Œdipe* ?

— Sans doute, et je vous attendais avec impatience ; nous dînerons ensemble, et nous ne nous quitterons qu'à la nuit.

— Volontiers, monsieur le comte : j'ai dans l'idée

que ma tragédie produira sur vous l'effet que j'en attends.

Il commence donc sa lecture. Le comte d'Artanval est assis entre eux deux, prenant tour à tour la main de l'un et de l'autre. Son vieux serviteur est debout derrière son fauteuil, et Arthur, se tenant à l'écart, achève de compléter ce tableau.

Jamais Ducis ne lut avec tant d'expression, avec autant de vérité. Ses regards se portaient sur chacun des personnages qui l'entouraient et sur lesquels il produisait des impressions différentes. Proférait-il ces vers :

... Je ne sais ; je sens dans mon âme fiévre
Un trouble, une douleur qui m'obsède en tous lieux !
Hélas ! aucun vieillard ne se montre à mes yeux,
Aucune voix ne me crie : " Ingrat, voilà ton père !
Vois-tu ses cheveux blancs, ses vertus, sa misère ? "

Aussitôt Arthur s'approchait dans la plus vive agitation, et voulait se précipiter aux genoux du comte ; mais celui-ci s'écriait avec l'accent de la colère et de l'indignation :

— Voilà ton supplice, ingrat, voilà ma vengeance ! Non, jamais un vieillard ne pourra s'offrir à ta vue, sans te rappeler celui que tu ne craignais pas d'abandonner, de désespérer...

Ducis prononçait-il cet anathème, si terrible dans la bouche d'Œdipe :

..... Retire-toi, malheureux Polynice !
Viens-tu dans ces déserts, par un forfait nouveau,
Pour m'en fermer l'accès, t'asseoir sur mon tombeau ?
Viens-tu me disputer un repos que j'implore,
Et forcer ma vengeance à te maudire encore ?

Le colonel reculait effrayé et n'osait plus lever les yeux sur l'auteur de ses jours ; mais le poète répétait-il ces mots si touchants, si analogues à la situation du fils qui retrouvait son père aveugle :

C'est donc lui que je vois ? ... c'est lui ! ... Supplice affreux !
C'est moi qui l'ai réduit à ce sort malheureux !

Arthur portait de nouveau sur le comte des regards attendris, et le souvenir de ce que ce digne père avait fait pour lui sauver la vie, mouillait ses yeux de larmes... Enfin, dans la scène du troisième acte, où l'auteur exprime avec tant de force le combat des passions qui cèdent aux éris de la nature, le comte paraît ému malgré lui. Arthur flotte entre l'espoir et la crainte. Ducis redouble d'élan, d'expression, et, au moment où il prononce ce pardon d'Œdipe :

Dieux ! vous que j'invoquais pour sa position,
Enchaînez, s'il se peut, ma malédiction...
J'ai calmé mon courroux, calmez votre colère !
Viens dans mes bras, ingrat : retrouve enfin ton père !

le comte d'Artanval ne peut plus résister à l'émotion qu'il éprouve ; son fils s'approche conduit par le pasteur ; il tremble, il hésite ; mais, dans l'instant même où Ducis prononce ce dernier vers, si vrai, si pénétrant :

Crois-tu qu'à pardonner un père ait tant de peine ?

le comte saisit une main d'Arthur, qu'il croit être celle du poète, et, la pressant fortement sur son sein, il s'écrie :

— Ah ! c'est là que vous avez trouvé cette pensée à la

fois simple et sublime. Ducis, que vous connaissez bien le chemin du cœur !

— Vous avouez donc que vous pardonneriez de même à votre fils ?

— Qui ? moi ! ... je le repousserais...

— En ce cas, je n'ai fait qu'une peinture fautive de la clémence d'un père ?

— Quoi ! dit à son tour le bon curé, en voyant le colonel aux genoux du comte, si le ciel ramenait le coupable à vos pieds, s'il arrosait votre main vénérable des larmes du repentir...

— Ah ! s'écria l'aveugle d'une voix terrible, en sentant les moustaches d'Arthur sur sa main que celui-ci couvre de baisers... Ducis... Lemaire... m'auriez-vous donc trompé ?...

— Cédez, répond le poète, cédez à l'émotion que j'ai fait naître dans votre âme ; pardonnez, et je vous devrai mon plus beau triomphe !

— Pardonnez ! ajoute le pasteur, Dieu bénira et prolongera votre carrière.

— Ah ! monsieur, ah ! mon maître, dit à son tour le vieux serviteur qui fondait en larmes, accordez-moi son pardon ! C'est le seul salaire que j'ambitionne pour mes quarante années de service !

— O mon père ! ... fait entendre Arthur d'une voix entrecoupée et pressant avec force la main du comte, ô mon père ! laissez-moi rentrer dans ce cœur qui bat si vivement sous ma main, sous ma main que vous avez serrée vous-même ! Votre fils n'est pas indigne de cette faveur... S'il eut le malheur de vous déplaire, s'il ne put résister à cette soif ardente de la gloire qu'il reçut de vous avec le jour, jamais il n'a combattu que les ennemis de la France... Mes cicatrices n'ont rien que d'honorable. Mon père, touchez-les, et que le guerrier sans reproche obtienne la grâce du fils coupable !

Le comte veut parler, mais la surprise, le saisissement ne lui permettent pas de proférer un seul mot. On voit sur ses traits altérés le combat de la colère et de l'amour paternel. Enfin, après quelques instants du plus morne silence et d'une effrayante immobilité, qui faisaient douter de l'arrêt qu'il va prononcer, il pousse un long soupir, ouvre les bras, et son fils s'y précipite.

— Reste, dit-il alors, ah ! reste longtemps sur ce cœur flétri par le chagrin ; sa blessure est si profonde !

— Je ne vous quitte plus, répond Arthur ivre de joie. J'ai acquis assez de gloire pour être digne de vous. Embellir vos jours, les prolonger par les plus tendres soins : voilà maintenant le seul devoir que j'aie à remplir, la seule gloire que j'ambitionne !... Et vous, dignes amis, dit-il à Ducis et au curé, qu'il embrasse et qu'il conduit dans les bras du comte, venez jouir de votre ouvrage, venez partager l'ivresse d'une famille qui n'oubliera jamais tout ce qu'elle vous doit !

— Non, non, jamais ! répète le comte d'Artanval, avec l'expression de la reconnaissance.

— Eh bien ! mon cher François, dit M. Lemaire à Ducis en l'embrassant, n'ai-je pas raison de dire que tes sermons valent bien les miens ?

— Mon ami, lui répond le poète, je sens pour la première fois pénétrer dans mon âme une sorte d'orgueil dont je ne saurais me défendre. Qui pourrait, d'après le succès que je viens d'obtenir, ne pas se glorifier d'être poète ? Art sublime, dont la céleste influence pénètre dans tous les cœurs, heureux qui te cultive sans ambition, sans envie ! heureux surtout celui qui, sentant

bien toute ta dignité, n'emprunte ta force et ton prestige que pour la gloire de Dieu, l'honneur de son pays et le bonheur de ses semblables !

LE CHEMIN DU BONHEUR

(Suite.)

CHAPITRE VI

ICI ET LÀ.

Le lendemain et les jours suivants se passèrent à la Tourmelière d'une façon assez monotone, ainsi qu'Albert l'avait prédit à ses hôtes de la Maison-Grise. Le matin on se promenait dans le jardin, l'après-midi dans le bois, ou sur la petite rivière voisine ; le soir, on faisait de la musique, et, quand la société était nombreuse et qu'on se sentait en gaieté, on jouait des charades. Albert ne trouvait pas ces occupations excessivement divertissantes, mais jusqu'ici il n'avait jamais éprouvé, pour quoi que ce fût au monde, d'intérêt exclusif ou de préoccupation passionnée. D'ailleurs, les instructions de son oncle lui prescrivaient de passer quelque temps à la Tourmelière, et Albert s'y risquait en neveu obéissant, examinant soigneusement si, dans cette vie nouvelle, il ne rencontrerait pas un petit coin riant et solitaire où son cœur voudrît se blottir sans y faire son nid. Mais, pendant ces quelques jours, il n'avait rien trouvé ; l'oiseau se sentait libre encore et volage. Mme Richer était vulgaire et sotte au dernier point ; Saturnin Champion était un farceur de mauvais genre ; mademoiselle Olympe... oh ! pour mademoiselle Olympe, elle pratiquait merveilleusement le système d'oscillations et d'équilibre, grapillé jadis dans Machiavel par la subtile Florentine, Catherine de Médicis. Un gouvernement constitutionnel quelconque eût envié à mademoiselle Richer l'art avec lequel elle ménageait et tenait en respect les deux partis extrêmes, favorisant alternativement l'un et l'autre sans se fixer à aucun. Un acrobate consommé ne marche pas plus fermement sur sa corde, tête en l'air et jarrets tendus, que ne le faisait la jeune fille entre l'élégant Parisien et le provincial millionnaire. Lorsqu'elle avait chanté, la veille, plusieurs duos avec Albert, elle acceptait exclusivement le bras de Champion pour la promenade du lendemain ; si elle avait donné une fleur à l'un, vous pouviez être sûr qu'elle laisserait tomber son mouchoir pour l'autre. Il est vrai que chacun des deux avait le pour et le contre : les costumes d'Albert sortaient des ateliers de Dusautoy, tandis que Saturnin étalait des gilets à raies insolites, peut-être même insolentes. Mais le premier était sans position, sans fortune personnelle ; son avenir dépendait entièrement de la munificence de l'oncle Giraud, tandis que le second pouvait offrir, avec son cœur, cinquante mille louis de rente en portefeuille, et d'énormes magasins de farine. Or, on peut avoir de beaux yeux langoureux, chanter passablement, et en même temps être capable de faire une addition. Je voudrais bien voir qu'une jeune fille élevée à Paris dans le grand pensionnat des dames B*** en sortît sans pouvoir comprendre une règle d'intérêt simple ; elle ferait une belle réputation à ses professeurs ! Or mademoiselle Olympe avait toujours remporté les prix d'arithmétique.

Mais, par contre, Albert n'en avait jamais obtenu

aucun. Il était avocat de nom, flâneur de profession ; musicien acharné par les boutades et paresseux avec délices. Un léger penchant à l'indécision et à la rêverie se mêlait à toutes ses belles qualités et ne lui messéait pas. Ce fut donc en rêvant assurément qu'un jour, étant grimpé au fameux belvédère, en compagnie de Saturnin Champion, il s'approcha nonchalamment du vitrage, il regarda, loin, bien loin, par delà la bruyère, les murs croulants et le toit d'ardoises de la Maison-Grise. Alors, tout en bâillant et dans un demi-sommeil sans doute, il dirigea le télescope de ce côté, et y appliqua son œil, tâchant d'y découvrir quelques détails plus précis de la vieille maison si morne, qu'elle semblait déserte. Mais il eut peu de temps pour la considérer.

« C'est donc là que Rose respire,

et c'est donc pour cela que vous avez l'air si distrait, quand vous ne chantez pas ? demanda la voix railleuse de Saturnin qui lui frappait familièrement sur l'épaule.

Albert se retourna avec humeur : « Monsieur Champion, répliqua-t-il d'un ton expressif, je sais ce que vous voulez dire. Je puis avoir l'air parfois distrait ou ennuyé, mais je vous prie de ne pas vous en inquiéter, pas plus que je m'occupe de vos gilets mirifiques. Chacun de nous peut avoir ses ridicules ; mais dans le monde auquel j'appartiens, lorsqu'on les remarque, on les passe poliment sous silence.

— Bah ! bah ! ne nous fâchons pas, répliqua le pacifique marchand de farine ; j'ai voulu plaisanter un peu, comme un garçon sans malice que je suis. Du reste, si jamais vous vous avisiez de préférer une vicomtesse de Mareilles sans dot à mademoiselle Richer de la Tourmelière, vous comprenez bien que je n'en serai pas fâché, et que je n'y trouverais rien à dire.

Albert ne répondit que par un léger haussement d'épaules, et descendit du belvédère, le front assez rembruni. Une ou deux heures plus tard, la poste lui apporta une lettre de son oncle. Voici ce que M. Giraud disait à son neveu :

Mon cher,

« Je m'étonne de n'avoir pas encore de toi quelques récits sur tes victoires et conquêtes. Songe que tu devrais bien m'en envoyer un bulletin de temps à autre. Je sais que, dans les salons où tu as vécu, il n'est pas d'usage, pour un jeune homme bien élevé, de faire l'amour à la hussarde ; mais, d'un autre côté, la lenteur est impolitique ; il faut battre le fer pendant qu'il est chaud.

« Chaque soir, lorsque je vois la lune se lever au-dessus du magasin de nouveautés qui fait le coin du boulevard, je pense à mademoiselle Olympe et à toi, et je me dis : À présent, mes deux amoureux se promènent sans doute bras dessus bras dessous dans le parc de la Tourmelière. Combien d'allées désertes ont-ils parcourues ? Combien de soupirs mal étouffés ont-ils laissés échapper sous l'influence irrésistible de cet astre protecteur des amants ? Tu vois donc bien, mon cher Albert, que puisque ton oncle poétise, il est disposé à l'indulgence. Ainsi, parle sans crainte : avoue-moi tes transports et tes espérances ; ta confession la plus hardie sera accueillie sans aucune sévérité et tu pourras même recevoir, avec l'absolution, la bénédiction de ton oncle,

FRANÇOIS GIRAUD.

“ P. S. J'espère que, lorsque tu parcoures les allées du parc, l'amour ne te trouble pas entièrement la rue, et que tu as des yeux pour autre chose encore que pour la taille mignonne et les cheveux crépés de mademoiselle Olympe ! Il m'importe beaucoup de savoir si les arbres de haute futaie sont aussi nombreux et aussi énormes que le prétend madame Richer. Pour les terres en culture, je sais à quoi m'en tenir ; j'ai vu les plans du cadastre et les baux des fermiers. Mais tu comprends que la valeur des bois varie beaucoup suivant leur hauteur et leur épaisseur. Je ne voudrais pas m'en laisser conter par cette grosse main Richer. Ainsi, sois homme, et sache mener de front l'amour et les affaires. Aie l'œil au guet, et tu n'achèteras pas chat en poche. Songe que c'est un avis essentiel que te donne

“ ton oncle,
“ FRANÇOIS GÉRAUD.”

Albert, en achevant cette lettre, la froissa dans ses mains avec dépit. Décidément il jouait de malheur ce jour-là : “ En voici un qui me raille ; l'autre m'espionne, pensa-t-il avec humeur. Et, pour comble de félicité, madame Richer, qui se propose de nous mener manger des fromages à la crème à sa ferme des Ormoies ! Non, c'en est trop pour un jour ! Il faut que je prenne un peu l'air. Je ne suis pas un enfant après tout, et j'irai où bon me semble.”

Et, sur cette résolution énergique, Albert prit sa casquette, son fusil de chasse, et s'éclipsa sous les grands arbres du parc. De quel côté allait-il ? C'est bien simple, il allait à la Maison-Grise. Son cœur de jeune homme, simple et affectueux encore, venait de se réveiller. On lui rappelait brutalement qu'il devait penser avant tout au mariage et aux affaires ; et lui songeait qu'il aurait mieux aimé d'abord rencontrer des amis. Or, ces amis, il ne les voyait que sous le toit décrépi, derrière le mur en ruine. Voilà pourquoi il allait à eux d'un pas rapide, sans même donner un regard à la circonférence des chênes de la Tourmelière, neveu ingrat qu'il était.

Il retrouva aisément son chemin à travers la lande, et arriva bientôt devant la vieille maison. La grille était ouverte, il y pénétra sans rencontrer personne. La porte du perron n'était même pas fermée, tant était grande la confiante sécurité des habitants de cette maison, trop respectés pour craindre les insultes, trop pauvres pour tenter les malfaiteurs. Mais le jeune homme l'eut à peine dépassée qu'il s'arrêta sur le seuil, immobile, retenant son souffle, tout entier à ce qu'il entendait. Voulez-vous savoir ce qu'il entendit, lecteur ? Eh bien, il entendit d'abord un clavecin. C'est bien à dessein que nous employons ce nom antique, parce que l'instrument aux sons grêles, à la voix légèrement fêlée, remontrait évidemment à l'époque où cette dénomination était en vigueur. Mais heureusement le clavecin n'était pas seul. Deux voix pures et sonores, fondues avec une merveilleuse harmonie, chantaient un adagio empreint d'une majesté sublime et d'une ravissante douceur.

La voix pathétique de Renée exhalait avec une suavité enchanteresse ce chant mélodieux et limpide, accompagné par Gabriel en notes plus basses et sonores. Tantôt les deux voix vibraient à l'unisson ; tantôt le soprano s'élevait en invocation plaintive et douce, puis revenait au chœur, magique de puissance et de majesté.

Albert écoutait avec admiration et en silence ; il ne

connaissait pas cette musique qu'il n'avait jamais entendue, et dont le style large et simple ne rappelait en rien les broderies mélodiques de l'école moderne. Sans le savoir, il avait marché jusqu'à la pièce où se tenaient les chanteurs, et au dernier accord, suave et mourant comme la vibration d'une harpe, son instinct d'artiste se réveilla en lui et il poussa brusquement la porte. Renée, debout auprès du clavecin, se retourna en tréssaillant ; Gabriel, qui vit entrer le jeune homme avec son fusil sur l'épaule et une larme dans les yeux, se leva en lui souriant.

— De qui est cette musique que vous chantiez si bien tous les deux ? demanda Albert tout ému.

— C'est un psaume du vieux maître Marcello, répondit le jeune prêtre ; le fameux *Celi enarrant gloriam Dei*, que l'on regarde comme une de ses plus belles inspirations.

— Hélas ! moi qui suis un habitué des Italiens, j'ai honte de dire que je ne connaissais pas ce chef-d'œuvre. Mais je devrais avoir honte aussi d'être entré sans façon, en vrai rustre, tant votre chant m'allait au cœur. Pardon, mille fois pardon, mademoiselle Renée.

— Oh ! ma sœur vous pardonnera aisément, dit Gabriel, car vous étiez alors subjugué par la musique du vieux maître qu'elle aime tant.

— Comment ne l'aimerais-je pas ? dit Renée pensive encore. C'était celui que notre mère chantait de préférence ; c'est celui qu'elle-même m'a fait étudier. Dans plusieurs de ces psaumes, j'entends encore le son de sa voix et je crois retrouver quelques-unes de ses pensées. Il y a des notes qui me tombent sur le cœur comme les larmes que ma mère laissait couler en les chantant. Bien souvent je ne vois plus le livre ouvert devant moi, ni le vieux clavecin désaccordé : mais je crois entendre une mélodie divine vibrer bien haut, bien loin, si parfaite et si pure que je la comprends et l'admire sans pouvoir l'imiter.

— C'est pour cela que vous chantez si bien, dit Albert avec enthousiasme. Tout à l'heure je sentais, en vous entendant, que la divine pensée du maître vous avait saisie tout entière, et que le monde extérieur ne vous abordait plus. Soyez seule ici, ou entourée d'auditeurs nombreux, quand vous vous pénétrez de cette inspiration magique, votre voix s'élève au ciel et votre âme suit votre voix. Oh ! mademoiselle, je me flatte de déchiffrer passablement une partition, mais, près de vous je ne suis pourtant qu'un novice. Je ne pourrais jamais chanter ce psaume d'une manière passable, après vous et monsieur Gabriel.

— Vous le pourriez peut-être si c'était votre mère qui vous l'eût appris, répondit la jeune fille avec une expression profonde.

Albert ne répliqua rien ; il pensait que peut-être Renée avait raison et que ce qui donnait à sa voix tant de charme et de puissance, c'était le sentiment, le souvenir, la flamme intérieure et divine.

Et il regardait Renée dont les yeux s'étaient baissés après l'éclair magique qui les avait allumés, et entre les longs cils desquels on voyait perler une larme.

O mademoiselle Olympe ! que vous étiez loin dans ce moment avec votre système de bascule et vos roulades italiennes !

— Je comprends la prédilection de ma sœur pour le vieux maître dont nous avons étudié les chants dès l'enfance, dit à son tour Gabriel. Souvent dans de belles

nuits d'Amérique, quand j'étais seul dans l'immensité des savanes ou des forêts, et que je sentais mon âme s'élever sur les ailes de la prière et de l'extase, c'était toujours un hymne de Marcello qui me venait aux lèvres et qui exprimait le mieux ce que j'avais au fond du cœur.

— Seulement je n'étais pas là pour t'accompagner, dit Renée avec tristesse. Que ne suis-je un homme aussi ! Je ne t'aurais jamais quitté ; nous aurions souffert ensemble, prié et ramené des âmes au Seigneur.

— Tu oublies mon père, dit Gabriel avec un doux reproche dans la voix.

— C'est vrai, reprit la jeune fille. Il a tant besoin d'un peu de tendresse et de gaieté dans cette grande maison solitaire. Allons, mon frère, Dieu fait bien ce qu'il fait.

— Et pourtant vous devez beaucoup souffrir de l'absence presque continuelle de votre frère et des dangers auxquels il est exposé, dit Albert avec intérêt. Quand vous vous séparez, c'est sans savoir si vous vous reverrez encore.

— Oui, fit Renée en relevant la tête avec une douloureuse énergie ; oui, la séparation est terrible, et quand Gabriel est loin de moi, il me semble que mon cœur l'a suivi, tant je me sens faible et découragée. Il a été le seul compagnon de mon enfance, il est le seul ami de ma jeunesse. Mais c'est parce que j'ai en lui mon plus précieux trésor que je ne puis pas le marchander à Dieu."

A ces paroles si simples et si empreintes d'une conviction profonde, Albert resta quelques instants silencieux. Que de choses il avait apprises dans cet entretien si court ! Que d'horizons nouveaux s'étaient ouverts pour lui ! Jusqu'ici il n'avait vu de la vie que le côté facile, la grande route battue et bordée de frais gazons. Mais voici qu'on lui montrait un sentier inconnu, aride et presque désert : le chemin du devoir obscur, du sacrifice incessant et modeste, la voie douloureuse où l'on répand ses larmes sans les compter, parce qu'à l'horizon céleste l'Espérance et la Foi vous sourient. Et qui lui offrait cette perspective austère et héroïque ? Une toute jeune fille de dix-huit ans. Renée lui révélait l'héroïsme de la femme chrétienne, comme elle l'avait initié aux sublinités de la musique religieuse. Jusqu'ici il avait totalement ignoré l'une et l'autre. Vraiment il avait beaucoup appris en une heure.

Voici pourquoi il s'en revint taciturne et pensif à la Tourmelière, après avoir serré la main à ses amis de la Maison-Grise, et obtenu la permission de venir parfois les écouter. Voilà pourquoi sa mine se rembrunit encore, quand, à son entrée dans la cour, il fut salué par les rires d'Olympe et de Saturnin.

— Eh quoi ! la carnassière videl s'écria la jeune demoiselle. C'est pour cela sans doute que vous avez l'air si préoccupé, monsieur Albert.

— Mes terres sont cependant des plus riches en gibier, interposa Mme Richer. A chaque pas que vous faites dans les blés, les perdreaux vous partent dans les jambes.

— Eh ! eh ! monsieur Maucroix n'a peut-être pas chassé sur vos terres aujourd'hui, dit finement Saturnin. Puis quand il y a trop de gibier, on balance, on tergiverse, on fuit le difficile et ma foi... souvent on finit par manquer son coup. Vous savez qu'il ne faut

pas courir deux lièvres à la fois, ajouta-t-il plus bas, en touchant presque l'oreille de son rival.

Albert fit dédaigneusement la sourde oreille et répondit qu'il n'avait pris son fusil que pour lui servir de contenance, en guise de canne ou de parapluie, mais qu'il avait été errer dans les landes sans se préoccuper d'aucune espèce de gibier.

ETIENNE MARCEL.

(A continuer.)

UN SUCCES DE LARMES.

I

LE PRISONNIER.

Les habitants de Rome étaient tout entiers à la prière. Ils se livraient aux exercices pieux de la semaine sainte, et allaient d'église en église visiter le saint tombeau : les curés de la capitale du monde chrétien avaient rivalisé de zèle et de magnificence pour la construction et l'ornementation de la chapelle provisoire où reposent pendant cette journée mémorable les espèces consacrées. Toutes les chapelles de la ville, comme toutes les églises, regorgeaient de fidèles. A Saint Pierre, plus encore que partout ailleurs, on se pressait pour entendre les saintes prédications, les récits navrants de la passion de Jésus-Christ.

C'était le vendredi saint, le plus douloureux et le plus touchant des anniversaires pour le chrétien.

Bientôt la nuit tomba, et l'heure de la prière du soir sonna dans cent endroits différents.

A ce moment, combien de fidèles eussent voulu pénétrer dans la chapelle Sixtine, fondée en 1571 par le pape Sixte IV ?

Ils eussent voulu non-seulement prier ou admirer les peintures à fresque de Michel-Ange, — ou les naïves et sublimes compositions du Pérugin ou de Ghirlandajo, ou l'immense page du *Jugement dernier*, qui couvre toute la paroi de l'autel, — mais encore entendre le *Miserere*, de Gregorio Allegri, morceau qui, selon l'usage, devait être chanté devant le Souverain Pontife et tous les membres du sacré collège.

Cette œuvre, plus célèbre sous le rapport historique assurément qu'au point de vue de la valeur musicale, ce *Miserere*, composé à deux chœurs, l'un à quatre voix, l'autre à cinq, produisit, sur les gens qui étaient entrés dans la chapelle, son effet accoutumé. Sa simplicité sévère, jointe à une exécution irréprochable, lui donnait une teinte religieuse vraiment rare.

Grâce à la beauté du lieu où on chantait ce morceau, il n'y avait rien de plus grave, rien de plus expressif, rien de plus magistral.

Aussi commençait-on à le considérer comme un chant sacré, et défendait-on d'en donner copie à qui que ce fût.

Le nombre des auditeurs du *Miserere* était fort restreint : il y avait eu beaucoup d'appelés, mais très-peu d'élus.

Quand les dernières mesures eurent retenti sous les voûtes splendides de la chapelle Sixtine, chacun sortit émerveillé, et les Romains allèrent proclamant partout le génie presque divin du compositeur Gregorio Allegri.

L'art seul obtient de ces triomphes qui émeuvent et

enthousiasment pacifiquement toute la population d'une grande ville. C'est là son plus beau privilège.

Gregorio Allegri, prêtre, de la famille du peintre Corrége, appartenait alors au collège des chapelains chanteurs de la chapelle pontificale.

Pendant que son nom était répété par toutes les bouches, Allegri, pauvre, humble et fervent, travaillait dans la solitude et le silence, s'efforçait de prouver à chacun par ses actions que le principal mérite d'un homme est toujours la vertu, et ne passait jamais vingt-quatre heures sans visiter les malheureux détenus dans les prisons de Rome.

Ce jour-là, pendant l'exécution si solennelle de son *Miserere*, Allegri s'occupait d'une bonne œuvre, d'une œuvre charitable entre toutes. S'il n'avait pas paru à la chapelle Sixtine, s'il s'était soustrait aux félicitations du pape et des cardinaux, c'est qu'un devoir d'humanité l'appelait, à cette heure-là même, dans une des prisons de la ville éternelle; et pour rien au monde il n'eût voulu manquer à ce devoir, il n'eût oublié sa visite accoutumée.

Suivons-le donc, par la pensée, dans le sombre cachot où gémit depuis longtemps déjà le docteur Pietro Rametti.

À l'aspect d'un pareil séjour, comment ne pas plaindre, malgré ses fautes, le coupable qui y est enfermé ?

Un jour douteux et pénètre par une petite croisée murée de barreaux si rapprochés, qu'on voit sur les dalles humides une simple empreinte quadrillée de la lumière. Le cachot est propre, mais il n'a pour meubles qu'une table de bois, une chaise et un grabat que la munificence du directeur de la prison a daigné rendre moins mauvais que les lits des autres prisonniers.

Pietro Rametti, accablé par plus de quinze années de captivité, n'a pas encore atteint sa cinquantième année, et cependant ses cheveux sont presque blancs; le feu de la vie s'est en partie éteint dans ses yeux caves et ternes; sa barbe est longue et inculte; les saillantes pommettes de ses joues attestent qu'une maladie de langueur dévore intérieurement le prisonnier. Ce malheureux dépérit: son cachot est comme l'antichambre de sa tombe.

Mais pourquoi ce terrible châtement? Pourquoi cette séquestration perpétuelle? À le bien regarder, cet homme n'a pas les traits d'un criminel de profession. Il y a plus de désespoir que d'avilissement dans l'expression de sa physionomie. Quelle faute l'a conduit dans cette sombre solitude, lui qui, en ce moment, semble commander la sympathie de son illustre visiteur ?

Pietro Rametti expie un crime horrible, et, si on ne lui a pas infligé la peine capitale, c'est à la sollicitation suprême de sa famille qu'il doit l'espèce de grâce dont il jouit.

Sa famille était connue, honorée dans Rome. Après la condamnation prononcée, sa femme et ses enfants, se jetant aux genoux de Sixte IV, avaient obtenu du Souverain Pontife une commutation en prison perpétuelle. On avait épargné à cette famille la douleur et la honte de voir son chef sur l'échafaud.

Les antécédents du coupable étaient d'un caractère si honorable, que jamais, en pronostiquant son avenir, on n'eût pu penser que le crime y trouvât sa place.

En effet, perdu de bonne heure dans les âmes de la science, Pietro Rametti avait déjà, à vingt-quatre ans, étudié, approfondi les mystères les plus ardens de la science et toutes les questions naturelles et physiolo-

giques agitées de son temps. C'était un érudit patient, un laborieux théoricien.

Exerçant l'art de la médecine, il avait occupé un rang distingué parmi les docteurs, acquis une réputation méritée dans toute l'Italie, sans toutefois être parvenu aux honneurs ni à la fortune. Il avait le savoir; le savoir faire lui manquait.

À vingt-six ans, il avait épousé une jeune personne dont la beauté était la principale richesse; et de ce mariage d'inclination étaient nés quatre enfants, si bien que Pietro Rametti pouvait difficilement subvenir aux besoins toujours croissants de sa famille.

Julia, la femme de Pietro, avait apporté en dot à son mari, non une somme considérable ou seulement assez ronde, mais une entente parfaite de l'économie domestique, toutes les qualités d'une bonne ménagère. Une distinction modeste dans les manières, d'ardentes croyances, un dévouement profond au compagnon de sa vie, un amour sans bornes, capable de devenir héroïque dans l'occasion, tels étaient les mérites de la jolie Siennoise.

Mais, encore une fois, tout cela ne constituait qu'une fortune négative.

Ils virent bientôt venir des jours de gêne. Enfin la misère les regarda face à face, la misère hideuse, qui donne de mauvais conseils!

Pietro s'armait d'un courage fébrile; il passait les jours et les nuits à travailler, pâlisait sur ses livres, sondait tous les secrets de la science contemporaine, parvenait à s'abstraire dans l'étude.

Ses efforts le conduisaient bien à éclaircir quelque difficile question scientifique; mais qu'importait pour le bien-être du ménage? La solution trouvée n'amenait pas un écu de plus dans la bourse commune. Loin de là, les ingrédients chimiques coûtaient cher, et le pécule déjà si mince des jeunes époux en était d'autant diminué.

Jamais de plaintes dans la bouche de Julia. Elle redoublait de zèle, se résignait doucement, parvenait à faire l'impossible. Et la famille Rametti vivait au sein des privations, c'est-à-dire qu'elle ne mourrait pas de faim. Les pauvres enfants mangeaient un pain rare et dur, humecté par Julia de larmes silencieuses.

II

UNE CURE MERVEILLEUSE.

Cette existence de gêne incessante lassait Pietro Rametti, qui, ambitieux de gloire, n'avait pas une résignation comparable à celle de sa douce compagne. Au moment d'une de ces crises de misère qui réduisaient le pauvre ménage au désespoir, un événement inattendu surprit la famille de Pietro. Rametti avait un cousin fort riche, avec lequel il n'avait jamais eu que peu de relations. C'était un ancien marchand de Pise, dont les navires avaient longtemps porté des pacotilles sur les côtes barbaresques et dans les échelles du Levant.

Le vieux marchand tomba malade. En peu de jours, la gravité de son mal s'accrut au point que la plupart des docteurs de Pise le déclarèrent inguérissable. Son état était regardé comme désespéré; ses voisins, même, le disaient mort; et l'on s'entretenait déjà du chiffre de la succession qu'il laissait.

Un jour, pendant que Pietro Rametti, plongé comme à l'ordinaire dans un travail opiniâtre, s'était enfermé

au fond de la petite chambre qui lui servait de cabinet, un cavalier s'arrêta devant la porte de la maison, frappa et demanda :

— Il dottore Pietro Rametti ?

— C'est ici, répondit une voix féminine.

Et Julia se hâta d'aller ouvrir.

Le cavalier descendit de sa monture, qu'il attacha aux barreaux d'une fenêtre grillée qui se trouvait à côté de la porte.

— Qu'y a-t-il pour votre service, monsieur ? demanda Julia étonnée de cette visite non annoncée.

— J'arrive au grand galop de Pise, répondit l'inconnu. Je viens chercher le célèbre Pietro Rametti de la part de son cousin Aggutorio, qui est dans une situation désespérée.

— Et vous venez ?...

— Je viens réclamer pour mon maître les soins habiles de votre mari.

L'envoyé fut promptement introduit dans le cabinet de Pietro, à qui il renouvela sa demande. Il ajouta :

— J'ai ordre de vous promettre, au nom du seigneur Aggutorio, une récompense tout à fait princière, si vous parvenez à le guérir du mal aux atteintes duquel tous les médecins de Pise déclarent qu'il doit succomber. Voulez-vous tenter la chose ?

— Je la tenterai, répondit hardiment Pietro, qui n'était pas homme à manquer une si belle occasion.

En moins d'une heure, il eut achevé ses préparatifs de départ. Bientôt il monta sur le cheval de l'envoyé et s'élança dans la direction de Pise.

— Voilà un homme expéditif et d'une autre trempe que les docteurs de notre ville, pensa le valet d'Aggutorio.

Franchir la distance de Rome à Pise fut pour Pietro Rametti l'affaire de peu de temps. On eût dit un courrier extraordinaire, tant son cheval dévorait l'espace. Le cas était pressant, et le mari de Julia ne perdait pas de vue son importante mission.

Le vieux Aggutorio semblait toucher à ses derniers moments quand son jeune cousin se présenta chez lui prêt à tenter une cure si difficile.

Mais celui-ci, nous le savons, possédait de rares connaissances en médecine. Il ne tarda pas à s'apercevoir que tous les médecins de Pise, appelés au secours d'Aggutorio, s'étaient complètement trompés sur la nature de son mal et sur les remèdes qu'il fallait employer. Il fit quelques prescriptions énergiques, auxquelles personne jusqu'alors n'avait pensé ; enfin il osa d'autant plus que ses confrères s'étaient montrés plus timides. Ces efforts obtinrent un plein succès. Quinze jours après l'arrivée de Pietro Rametti, le vieux Aggutorio revenait à la santé, et la moitié des Pisans émerveillés criaient au miracle en vantant l'immense savoir du docteur romain.

Déjà le vieillard se sentait sauvé ; et, comme il était à peine sexagénaire, il ne doutait pas d'avoir encore de longues années à courir.

Lorsque Pietro, que le soin de sa clientèle, si peu fructueuse qu'elle fût, rappelait à Rome, parla de retourner dans la ville éternelle, Aggutorio le manda dans son salon, — magnifique galerie de tableaux et de statues, voluptueuse Eden qu'il lui eut semblé bien dur de quitter : — les raffinements du luxe, en effet, rendent la mort si effrayante !

(A continuer.)

Etude sur Florian.

FLORIAN, OU BIENFAIT ET RECONNAISSANCE.

Jean-Pierre-Claris de Florian est né en 1755, au château de Florian ; dans les basses Cévennes. Retiré à Seeaux durant la tourmente révolutionnaire, il se vit arraché à sa vie paisible et jeté dans les prisons. Il en sortit avec le germe de la maladie qui l'enleva peu après, le 13 septembre 1794. Florian est le premier de nos fabulistes après La Fontaine. Le poète sait varier ses couleurs avec ses sujets ; il sait décrire et converser, raconter et moraliser ; nulle part on ne sent l'effort, et partout on aperçoit la mesure.

Florian se procurait souvent les plus douces jouissances qu'on puisse obtenir dans la carrière des lettres. Honoré de la confiance et de l'amitié du vertueux duc de Penthièvre, dont il était le premier gentilhomme, il trouvait amplement dans les honoraires que lui faisait accepter ce prince, de quoi pourvoir à ses besoins. L'argent que sa plume élégante et féconde pouvait lui rapporter, était employé secrètement à des bienfaits, dont il jouissait avec d'autant plus de sécurité, qu'il feignait de les répandre au nom du duc qui, chaque jour, l'envoyait distribuer dans Paris la majeure partie de ses revenus.

Déjà les *Fables* de Florian avaient soulagé maintes infortunées. Les *Deux Billets* en avaient acquitté bien d'autres, auxquels des malheurs imprévus ne permettaient pas de faire honneur. Le *Bon Ménage* empêchait souvent que la gêne et le besoin ne troublassent la paix de celui qui habite sous le chaume, et la *Bonne Mère* partageait entre les mères pauvres le produit de son succès ; En un mot, Florian pouvait compter plus d'un heureux par chacun de ses ouvrages.

Un jour qu'il était allé chez son libraire, homme probe, mais sévère dans le commerce, le commis de ce dernier, qui avait été toute la matinée en recettes, entre dans le cabinet de son patron, et, après lui avoir rendu compte de sa tournée, lui remet un billet à ordre de six cents livres que le débiteur s'était trouvé dans l'impossibilité d'acquitter.

— Eh bien ! faites protester, dit brusquement le libraire.

— Ah ! monsieur, un artiste malade depuis plusieurs mois, sa femme sur un lit de douleur, et trois enfants...

— J'en suis bien fâché ; mais il faut que je me mette en règle.

— Quel est donc ce débiteur qui vous intéresse tant ? demanda au commis Florian, qui avait écouté la conversation avec un profond sentiment de compassion.

— C'est un Languedocien, homme d'honneur, mais un peu trop facile à obliger des amis dont il est dupe.

— Un Languedocien ! reprend Florian. Il m'intéresse comme vous en qualité de compatriote, et je me charge de sa dette. Elle est de six cents livres, si j'ai bien entendu ?

— Oui, répond le libraire. C'est un emprunt qu'il a fait par un billet à ordre, et ce billet est tombé dans mes mains.

— Eh bien ! retenez ces six cents livres sur le prix du manuscrit de *Numa*, que je vous ai remis l'autre jour. Si l'artiste paie la somme, vous m'en tiendrez compte. Mais vous me promettez bien de ne jamais la lui demander, et surtout de lui taire mon nom, n'est-ce pas ?

— En ce cas, je vais mettre mon acquit au billet et vous le rendre.

— Non, non : je ne veux aucunement connaître ce débiteur. Il me suffit qu'il soit du Languedoc et père de famille.

Plusieurs mois se passèrent ; Florian, accoutumé à faire du bien, tant au nom du duc de Penthhièvre que pour son propre compte, avait entièrement oublié ce billet de six cents livres. Sur ces entrefaites, celui qu'il avait obligé si généreusement sans qu'il put s'en douter, et qui se croyait toujours débiteur de cette somme envers le libraire, vint le trouver dès qu'il fut rétabli de sa longue maladie. L'artiste se nommait Quéverdo, graveur et dessinateur, élève du célèbre Eisen, et s'était déjà fait dans la capitale une réputation méritée. Il remercia d'abord son créancier de l'obligeance qu'il avait eue, et lui propose de renouveler son billet pour six mois, époque où il est certain d'y faire honneur, lui offrant d'ajouter au capital de la somme les intérêts pour la prorogation qu'il sollicite.

— Vous ne me devez rien, lui répond le libraire : votre billet est acquitté.

— Comment ?... et par qui ?

— Par quelqu'un qui ne veut pas se faire connaître, et qui vous accorde tout le temps que vous voudrez. Oh ! il n'est pas difficile en affaires, celui-là ! Je gagerais bien qu'il a déjà tout à fait oublié ce qu'il a fait pour vous.

— Mais je ne me laisse obliger à ce point que par ceux que je connais. Artiste et homme de cœur, j'ai trop de fierté, je l'avoue, pour consentir à ignorer à qui je dois un pareil service.

— Et c'est précisément pour cela que vous devez, sans crainte de blesser sa délicatesse, accepter le secours d'un compatriote.

— Quoi ! c'est un Languedocien ? Cet aveu me fait du bien. De grâce, achevez de me faire connaître ce généreux appui que le ciel m'envoie. Mon cœur a besoin de le connaître, et si vous refusez, vous allez me forcer à rendre le peu d'argenterie que je possède, ou l'un de mes meilleurs tableaux auxquels je tiens le plus, pour acquitter cette dette sacrée. Je souffrirais trop du moindre délai.

Le libraire voulut persister à cacher le nom du créancier anonyme, mais Quéverdo mit tant d'insistance et lui témoigna un si pénible tourment de son silence, que celui-ci n'eut pas le courage de le laisser dans une plus longue incertitude et lui avoua que c'était le chevalier de Florian.

— J'aurais dû m'en douter, reprit l'artiste. Ce sont là de ses tours, et je connais plusieurs de mes confrères qu'il a secourus de même avec le produit de ses ouvrages. Mais j'espère me venger bientôt, et lui prouver que ce n'est pas gratuitement qu'on m'oblige avec tant de grâce et de générosité.

Plusieurs mois s'écoulèrent encore, sans que le graveur languedocien, malgré tous ses efforts et son économie, pût amasser de quoi retirer son billet resté dans les mains du libraire. Florian, depuis quelque temps, travaillait à son conte en vers intitulé *Le Cheval d'Espagne*, et qui n'est pas le moins intéressant de ses ouvrages. Content de son travail, il voulut s'assurer s'il avait réussi. Il fit une lecture de son œuvre au cercle du duc de Penthhièvre, qu'on pouvait consulter avec confiance en fait de morale et de sentiment. Ce

prince, ainsi que toutes les personnes qui l'entouraient, fut charmé du petit chef-d'œuvre du poète. On ne savait, on effet, ce qu'on devait admirer le plus dans cette charmante production, ou le style enchanteur ou le charme des détails. Des applaudissements unanimes donnèrent à Florian la certitude d'avoir dépeint fidèlement la nature, et surtout d'avoir atteint le but moral qu'il s'était proposé.

La lecture de ces beaux vers avait produit un effet sensible sur l'un des jeunes pages du duc de Penthhièvre, nommé Ernest, fils d'un officier mort aux armées, et doué d'un excellent cœur qu'il cachait sous la plus aimable espièglerie. Il était ce jour-là même de service, et se trouvait placé derrière le fauteuil du prince. Il ne perdit pas un seul mot de l'œuvre de Florian. Comme *Sanchette* l'intéressa ! Combien l'ingrat *Favori* lui parut coupable ! Qu'il aurait eu de plaisir à ramener à la ferme l'aventureux coursier ! Et le passage surtout où *Favori*, monté par l'infant d'Espagne, reconnaît la *bonne Sanchette*, ce passage, dis-je, fit sur Ernest la plus vive impression. Sans cesse, il avait devant les yeux ce délicieux tableau. Partout il récitait *Le Cheval d'Espagne* avec la chaleur et l'enthousiasme d'une âme neuve et d'une ardente imagination. On lira volontiers ces vers charmants :

On court bien loin pour chercher le bonheur !
A sa poursuite en vain l'on se tourmente :
C'est près de nous, dans notre propre cœur,
Que le plaisir la nature prudente.
Prouvons ici, sans beaucoup discourir,
Que ce vrai bien s'attrape sans courir.

Certain coursier, né dans l'Andalousie,
Fut élevé chez un riche fermier.
Jamais cheval de prince ou de guerrier,
Ni même ceux qui viennent d'ambroisie,
N'eurent un sort plus fortuné, plus doux !
Tous, dans la ferme, aimaient notre Andaloux,
Tous, pour le voir, allaient à l'écurie
Vingt fois le jour ; et ce coursier chéri,
D'un vœu commun, fut nommé Favori.

Favori donc avait de la litière
Jusqu'aux jarrets, et dans son râtelier,
Le meilleur foin qui fût dans le grenier.
Soir et matin, les fils de la fermière
Encore enfants, ménageaient de leur pain
Pour l'Andaloux ; et lorsque dans leur main
Le beau cheval avait daigné le prendre,
C'étaient des cris, des transports de plaisir ;
Tous lui donnaient le baiser le plus tendre ;
Dans la prairie ils le menaient courir ;
Et le plus grand de la petite troupe,
Aidé par tous, arrivait sur sa croupe.
Là, satisfait, et d'un air triomphant,
Des pieds, des mains, il pressait sa monture,
Et Favori modérait son allure,
 Craignant toujours de jeter bas l'enfant.

De Favori ce fut là tout l'ouvrage
Pendant longtemps ; mais quand il vint à l'âge
De trente mois, la femme du fermier
Le prit pour elle, et notre cavalière
En un fauteuil sise sur le coursier,
La bride en main, dans l'autre la croupière,
Ses pieds posés sur un même étrier,
Allait, trottait au marché faire emplette,
 Chez ses voisins acquitter une dette,
 Ou visiter son père déjà vieux.
A son retour notre bonne Sanchette
Accommodait Favori de son mieux,
 Et lui doublait l'avoine et les caresses.

Plus on grandit, plus on devient vaurien !
 Ce Favori que l'on traitait si bien,
 Ce cher objet de si douces tendresses,
 Fut un ingrat ; et, quand il eut quatre ans,
 Il s'indigna, dans le fond de son âme,
 D'être toujours monté par une femme :
 " Est-ce donc là, disait-il dans ses dents,
 Le noble emploi d'un coursier d'Ibérie ?
 Avec des bœufs j'habite l'écurie
 D'une fermière, et frémis de courroux
 Quand on me voit, comme un ânon docile,
 Au petit trot cheminer vers la ville,
 Ayant pour charge une femme et des choux.
 Non, je ne puis souffrir cette infamie !
 Je suis né fier, et, dussé-je périr,
 Je prétends bien dans peu m'en affranchir ! "

Orgueil ! orgueil ! c'est par toi qu'on oublie
 Vertus, devoirs ; par toi tout a péri :
 Tu perdis l'homme, et perdis Favori !

Un beau matin, que la bonne Sanquette,
 Selon l'usage, allait toute soignée,
 Vendre au marché les fruits de son jardin,
 Elle eut besoin (je ne sais pour quoi faire)
 De s'arrêter un moment en chemin ;
 D'un saut léger elle est bientôt à terre,
 Mais le bridon, par un sort bien contraire,
 En ce moment échappa de sa main,
 Et Favori s'en aperçoit à peine,
 Qu'au même instant, s'élançant dans la plaine,
 Il casse, brise et disperse dans l'air
 Et charge et selle et harnais et croupière,
 Des quatre pieds fait voler la poussière,
 Et disparaît, aussi prompt que l'éclair.

Las ! que devint notre pauvre Sanquette ?
 Dans sa surprise, elle resta muette,
 Suivit longtemps des yeux le beau coursier,
 Et puis pleura, puis retourna chez elle
 Et raconta cette affreuse nouvelle.
 Tout fut en deuil chez le triste fermier ;
 De Favori tous regrettent la perte ;
 Enfants, valets, vont à la découverte,
 Dans les hameaux, dans chaque bourg voisin :

" L'avez-vous vu des coursiers le modèle,
 Le plus aimé, le plus beau ? " C'est en vain,
 De Favori nul ne sait de nouvelle ;
 Il est perdu... Sanquette soupira,
 Et dit tout bas : " Peut-être il reviendra... "
 En attendant, Favori, ventre à terre,
 Galope et fuit, sans perdre un seul moment.
 Il aperçoit bientôt un régiment
 De cavaliers qui marchait à la guerre.
 Hommes, chevaux, par leur air belliqueux,
 Par leur fierté, leur armure brillante,
 Dans tous les cœurs répandaient l'épouvante
 Ou le désir de combattre auprès d'eux.

A cet aspect notre coursier s'arrêta ;
 Il sent dresser tous ses criens ondoyants,
 Et, l'œil en feu, les naseaux tout fumants,
 Fixe, immobile, écoute la trompette ;
 Mais, tout à coup, frappant la terre et l'air,
 Il bondit, vole à travers la prairie,
 Arrive auprès de la cavalerie,
 S'ébroue, hennit, et jetant un œil fier
 Sur ces guerriers, enfants de la victoire,
 Il semble dire : " Eh ! j'aime aussi la gloire ! "

Le colonel, qui voit ce beau coursier,
 Veut s'en saisir ; il vient avec adresse,
 Auprès de lui, le flatte, le caresse,
 Et par un frein en fait son prisonnier.

A l'instant même une peau de panthère,
 Aux griffes d'or tombantes jusqu'à terre,
 Couvre le dos du superbe animal ;
 Un plumet rouge orne sa tête altière,
 Et cent rubans, tressés dans sa crinière,
 Lui donne l'air coquet et martial.
 Sur Favori le colonel s'élança,
 Presse les flancs du coursier généreux !
 Et Favori, dans son impatience,
 Mordant son frein, fier du poids glorieux,
 Vole à travers les escadrons poudreux.

" Voilà, voilà, disait-il en lui-même,
 Le noble emploi pour lequel je suis né !
 Vivre en repos, c'est vivre infortuné ;
 Gloire et périls sont le bonheur suprême.
 Sous ce harnais que je dois être beau !
 Je voudrais bien, dans le cristal de l'eau,
 Me voir passer, voir ma mine guerrière...
 Pour être heureux, ma foi, vive la guerre ! "

Comme il parlait, le chef du régiment
 Reçoit l'avis qu'une troupe ennemie
 Doit dans la nuit l'attaquer brusquement.
 Tout aussitôt une garde choisie
 Est disposée autour du logement :
 Le colonel la commande lui-même,
 Et Favori, dont la joie est extrême
 De voir qu'on est menacé d'un danger,
 Passe la nuit sans dormir ni manger.
 Qu'importe ? il est soutenu par le zèle.
 Point d'ennemis, voilà son seul chagrin.
 Mais tout à coup arrive, le matin,
 Un officier qui porte la nouvelle
 Que la bataille est pour le lendemain.
 Le colonel veut être de la fête ;
 L'armée est loin, mais jamais rien n'arrête,
 Lorsque la gloire est au bout du chemin !
 On part, on veut arriver pour l'aurore.
 Toujours à jeun Favori néanmoins
 Ne se plaint pas, mais il saute un peu moins.
 Le jour se passe, il faut marcher encore
 Toute la nuit : et Favori rendu
 Fait un soupir ; mais l'amour de la gloire,
 Et le désir de vivre dans l'histoire,
 Et l'éperon réveillent sa vertu.

Il marche, il va, se soutenant à peine,
 Quand, vers minuit, d'une forêt prochaine,
 Un gros parti fond sur le régiment.
 On veut se battre : hélas ! c'est vainement.
 Nos cavaliers harassés de la route,
 Sont enfoncés, tués, mis en déroute ;
 Et, dans le choc, Favori tout sanglant,
 Couvert de coups, deux balles dans le flanc,
 Parmi les morts restés sur la poussière,
 Ne voyait plus qu'un reste de lumière.

" Ah ! disait-il, je le mérite bien !
 J'ai fait un crime, il faut que je l'expie !
 Je fus ingrat, il m'en coûte la vie ;
 C'était trop juste... Et ce n'est pas le bien
 Que Favori dans ce moment regrette ;
 Ce n'est que vous, ô ma chère Sanquette ! "

Disant ces mots, il perd tout sentiment ;
 Et l'ennemi, vainqueur dans ce moment,
 Bien résolu de n'épargner personne,
 Le glaive au poing, poursuivant les fuyards,
 Pille, massacre, et bientôt abandonne
 Ce champ couvert de cadavres épars.

Le lendemain de cet affreux carnage,
 Certain meunier, dans la plaine passant,
 Vit Favori sur la terre gisant.

Il respirait ; le meunier le soulage,
 Clopin clopant le mène à son village,
 Prend soin de lui, le panse, le nourrit,
 Pour abréger, en un mot, le guérit.
 Mais prétendant se payer de sa peine,
 Il veut user de son convalescent ;
 Chargé de sacs, sous le poids gémissant,
 Dix fois le jour il le mène et ramène
 Dans les marchés, au village, au moulin,
 Le suit de près un bâton à la main ;
 Et ce bâton, fait d'une double épine,
 De Favori vient chatouiller l'échine,
 Pour peu qu'il bronche ou s'amuse en chemin.

Ce fut alors qu'il regretta Sanchette ?
 Mais sa frayeur rend sa douleur muette.
 Brisé de coups, il n'ose pas gémir :
 L'excès des maux l'abrutit et l'accable,
 Et, se croyant pour toujours misérable,
 Il ne demande au ciel que de mourir.

Notre coursier, dégoûté de la vie,
 Vivait toujours, sans trop savoir pourquoi,
 Quand un matin, un écuyer du roi,
 Qui parcourait toute l'Andalousie
 Pour remonter la royale écurie,
 Vit Favori, de plusieurs sacs chargé,
 Par le bâton au moulin dirigé,
 Et conservant, sous ce triste équipage,
 Ce regard noble et cet air de grandeur
 D'un roi vaincu cédant à son malheur,
 Ou d'un héros réduit en esclavage.
 Bon connaisseur était cet écuyer ;
 De Favori s'approchant d'avantage,
 Il l'examine, et demande au meunier
 Combien il veut de ce jeune coursier :
 L'accord se fait, aussitôt on délivre
 De son fardeau notre bel animal ;
 Son nouveau maître à l'instant s'en fait suivre,
 Et le conduit vers le palais royal.

" Oh ! pour le coup, se disait à lui-même
 Notre héros, la fortune est pour moi !
 Plus de chagrins, je suis cheval du Roi !
 Cheval du Roi ! c'est le bonheur suprême :
 Je n'aurai plus qu'à manger et dormir,
 De temps en temps à la chasse courir,
 Sans me lasser, et, gras comme un chanoine,
 A mon retour choisir l'orge ou l'avoine
 Que mes valets viendront vanner, je crois.
 Avec grand soin pour le cheval du Roi."

Ainsi parlant, il entre à l'écurie.
 Tout lui promet le bonheur qu'il attend :
 De peur du froid, sur son corps on étend
 Un drap marqué des armes d'Ibérie ;
 On le caresse, et sa crèche est remplie
 D'orge, de son ; il est pansé, lavé
 Deux fois le jour ; le soir, sur le pavé,
 Litière fraîche ; et cette douce vie
 Lui rend bientôt son éclat, sa beauté,
 Son poil luisant, sa croupe rebondie,
 Et son œil vil, et même sa gaieté.

...Il fut heureux pendant une quinzaine,
 Il possédait tous les biens à souhait ;
 Un seul point y faisait de la peine,
 C'est que jamais le Roi ne le montait.
 Nul écuyer n'aurait eu cette audace ;
 Et leur respect pour monsieur Favori
 Fait qu'avec soin il est choyé, nourri,
 Mais que toujours il reste en même place...

Tant de respect lui devint ennuyeux.
 Ce long repos, à sa santé contraire,
 Le rend malade, et triste, et soucieux,
 En peu de temps change son caractère.
 Ce qu'il aimait lui devient odieux ;
 Plus d'appétit, rien qui puisse lui plaire ;
 Un froid dégoût s'empare de son cœur,
 Plus de désirs, partant plus de bonheur.
 " Ah ! disait-il, que tout ceci m'éclaire !
 Gloire, grandeur, vous qui m'avez séduit,
 Vous n'êtes rien qu'une erreur mensongère.
 Un feu follet qui brille et qui s'enfuit.
 Si le bonheur habite sur la terre,
 Il vous évite autant que la misère,
 Il va cherchant la médiocrité,
 C'est là qu'il loge ; et sa sœur et son frère
 Sont le travail et la douce gaieté.
 Il sont chez vous, ô ma bonne Sanchette ;
 Plus que jamais l'avori vous regrette !

Notre cheval ainsi philosophe
 Est fort surpris de voir qu'on lui prépare
 Selle et bridon du travail le plus rare :
 Le fils du Roi, le jeune et noble Infant,
 Ce même jour doit faire son entrée ;
 Et Favori, qui sera son coursier,
 Porte harnais digne du cavalier,
 D'or et d'azur sa housse est diaprée,
 De beaux saphirs sa bride est entourée
 Et d'argent pur est fait chaque étrier.

Notre héros, dans ce bel équipage,
 De tant d'honneurs n'a pas l'esprit tourné :
 Il commençait à devenir plus sage.

L'Infant sur lui doucement promené,
 Suivi des siens, entouré de la foule,
 Vers son palais à grand'peine s'écoule.
 Quand Favori, qui ne songeait à rien,
 Voit une femme, et tout-à-coup s'arrête,
 Dresse l'oreille en relevant la tête,
 Et reconnaît... vous le devinez bien...
 — Qui donc ?... — Sanchette !... ô moment plein de
 Il court vers elle, il hennit de plaisir ; [charmes !
 De ses deux yeux tombent deux grosses larmes,
 Larmes d'amour et de vrai repentir.
 Tout comme lui la sensible Sanchette
 Pleure de joie ; et notre jeune Infant,
 Surpris, touché, veut qu'au même moment
 De l'avori l'histoire lui soit faite.

Sanchette alors raconte, en peu de mots,
 Que Favori fut élevé chez elle ;
 Puis elle dit, non sans quelques sanglots,
 Quand et comment il devint infidèle.

De ce récit le prince est attendri ;
 " Tenez, dit-il, je vous rends Favori ;
 Il est à vous avec son équipage ;
 Montez dessus, retournez au village ;
 A pied j'irai jusqu'au palais royal,
 Sans que ma fête en soit moins honorée,
 Car j'ai bien mieux signalé mon entrée
 Par un bienfait que par un beau cheval."

Il dit, descend et ne veut rien entendre.
 Sanchette alors monta, sans plus attendre,
 Sur Favori, qui content désormais,
 Gagna la ferme, et n'en sortit jamais.

(A continuer.)